

Séance du 20 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 20 avril 2011 à 19 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Evelyne MACHILLOT, Annie MARCHAND, Sandra GAUDILLERE
Mrs André ALLOIN, Stéphane BRUN, Michel DEZAPY, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT

ETAIENT EXCUSES : Mmes Corinne TETU (pouvoir à Gilles DESBOIS), Valérie POIRINE (pouvoir à Annie MARCHAND), Mrs Frédéric BEAUDET, Laurent CARON, Jean-Marc GENELOT

SECRETAIRE de SEANCE : M. Sylvain THIVENT

- 0 -

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu du 18 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

1/ BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil à l'unanimité, adopte le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 504.492 € en section de fonctionnement et à 1.159.142 € en section d'investissement.

Il est important de noter que dans ce budget d'investissement, tous les travaux d'extension de la mairie ainsi que la création du bâtiment péri-scolaire, équipements intérieurs inclus, sont inscrits et représentent 83,68 % des chapitres de dépenses.

Pour information, le taux définitif de subventionnement pour cette opération s'élève à 62,46 % du montant H.T., toutes prestations confondues.

Le conseil, à l'unanimité, adopte ce budget primitif.

3/ VOTE DES TROIS TAXES

Le Conseil à l'unanimité et à main levée, décide de maintenir les taux inchangés depuis 2008, de :

- la taxe d'habitation à 15,20 %
- du foncier bâti à 20,40 %
- de la taxe foncière non bâtie à 40 %.

4/ POINT SUR TRAVAUX MAIRIE ET BATIMENT PERISCOLAIRE

Suivi de chantier :

- Le chantier se déroule avec environ 15 jours de retard sur le planning. La fin des travaux est néanmoins toujours prévue par Eiffage au 15 juin 2011.
- Les sous traitants sont connus à l'exception des VRD.
- Le plan des équipements électriques est validé.
- La puissance électrique de l'office de réchauffement sera limitée à 20 Kwh afin de permettre la mise en place d'une cloison coupe-feu ½ h avec le restaurant scolaire, imposée par la législation en vigueur, et le respect des préconisations BBC.
- Les menuiseries intérieures sont quasiment posées.
- La mise en œuvre de l'isolation intérieure est en cours. Cette phase opératoire étant très importante au regard des performances énergétiques, la méthodologie nécessaire et décrite dans les documents techniques doit être scrupuleusement respectée, et fait l'objet de l'ordre du jour des réunions de chantier hebdomadaires.

- Le test d'étanchéité est prévu début mai.
- Les luminaires ont été choisis suivant le descriptif du marché.
- Concernant le parquet de la garderie, le Cabinet Le Gallée est chargé de contacter le Conseil Régional (chêne massif ou chêne collé avec sous face peuplier). La décision sera prise suivant l'avis des services de la Région
- Les devis pour l'aménagement intérieur ont été réalisés par les fournisseurs. Ceux-ci seront reçus prochainement.

5/ QUESTIONS DIVERSES

► *TEREO* : L'association demande une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'acquisition de ponchos pour le pédibus. Il est à noter que cette demande est assortie de la remarque que la subvention ne sera pas utilisée si l'activité pédibus s'arrête. Le Conseil, avec 6 voix pour, 3 abstentions, 3 contre, valide cette subvention exceptionnelle.

► *Zone IINA* : Une réunion relative à l'aménagement de cette zone est prévue le 3 mai à 16 heures en mairie avec les services de la DDT, l'aménageur foncier, le Cabinet 2Age.

► *Cour des Miracles* : La participation annuelle par commune (hors St Marcel) s'élevait à 250 €. De nouvelles propositions ont été faites pour augmenter les recettes. Les quatre communes concernées (Châtenoy en Bresse – Epervans - Lans - Oslon) valident l'augmentation de la carte (repas et boissons) et fixent leur nouvelle participation annuelle à 350 €.

Le spectacle de cette année aura lieu le 11 août 2011 ("Formika for ever").

► *Le Grand Chalon* : au travers de 6 réunions publiques va venir à la rencontre des habitants de la Communauté d'agglomération sur le thème "IMAGINONS LE GRAND CHALON QUI NOUS RESSEMBLE":

- Jeudi 28 avril à 18h30 à Givry
- Jeudi 5 mai à 18h30 à Gergy
- Jeudi 11 mai à 18h30 à Saint Rémy
- Jeudi 19 mai à 18h30 à Saint Marcel
- Jeudi 26 mai à 18h30 à Fontaines
- Mardi 31 mai à 18h30 à Chalon sur Saône

► *Remplacements occasionnels des agents communaux* : le conseil entend le compte rendu d'Evelyne MACHILLOT. A l'issue des entretiens avec les postulantes à ces postes de remplacements occasionnels des agents communaux, la commission chargée du dossier a décidé de recruter Madame Malaclet-Sirdey. Le Conseil n'ayant pas d'objection à émettre prend note de cette décision.

► *Rue du Bourg* : L'aménagement partiel de la Rue du Bourg est évoqué. Le Conseil décide de confier l'étude de ce programme aux services de la DDT dans le cadre de l'ATESAT. Il délibère favorablement en conséquence.

► *Contes givrés* : Le Conseil décide de les reconduire pour l'année 2011 (le coût de l'opération est évalué à 500 € environ). Date envisagée : fin octobre / début novembre.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 20 mai 2011 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 00.